

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIRECTION DES ARCHIVES

Europe
Commission de délimitation des Pyrénées
1^{ère} série
Volumes reliés

1851-1894

308QO

Répertoire numérique détaillé

par

Céline BRUGEAT-PEUFFIER, responsable de fonds

La Courneuve, 2023

Europe/ Commission de délimitation des Pyrénées
1851-1869
308QO

Référence : FRMAE308QO.

Intitulé : Europe / Commission de délimitation des Pyrénées, 1851-1869, volumes.

Dates : 1851-1894.

Niveau de description : volumes.

Présentation, importance matérielle et support : 11 volumes reliés, 1 m. l.

Producteur : Commission de délimitation des Pyrénées.

Service versant : Commission de délimitation des Pyrénées.

Modalités d'entrée : Versement administratif de la fin du XIX^e siècle.

Histoire administrative : En 1851, les gouvernements français et espagnol confiaient à une Commission mixte le soin de proposer un règlement de la délimitation de la frontière des Pyrénées.

Selon l'article 1 du décret du 8 avril 1851, cette commission avait pour mission d'étudier les questions relatives à une démarcation de la frontière entre la France et l'Espagne, et de procéder ensuite de concert avec les commissaires désignés par le gouvernement espagnol à cette démarcation.

La première délégation française était représentée par Ernest Sain de Bois le Comte, ancien ministre plénipotentiaire (1851-1853), Jean-Baptiste Etcheverry, représentant du peuple, et Henri Victorien Marie de Forbin-Janson, ancien secrétaire de l'ambassade à Madrid. Des ingénieurs et des officiers d'état-major furent par la suite adjoints à cette commission. À partir de 1853, la partie française compta deux plénipotentiaires qui succédèrent au comte de Bois Le Comte. Il s'agit du général Camille-Antoine Callier (1853-1868), auprès duquel furent nommés successivement Jean-Baptiste Louis Gros (1853-1857), Charles-Victor Lobstein (†1863) et le comte Georges Sérurier (†1866).

Il est à noter que pendant 15 ans, de 1853 à 1868, le travail de la commission fut accompli par deux militaires qui y restèrent attachés jusqu'à la fin. Ces deux experts de la frontière furent pour la France le général Callier et pour l'Espagne, le maréchal de camp Manuel de Monteverde Y Bethencourt. Ils contrôlèrent point par point tous les travaux de bornage et surveillèrent l'exécution des décisions.

Historique du versement et de la conservation : La Commission de délimitation des Pyrénées rendait compte de ses travaux à la sous-direction du Midi et de l'Orient. Versée à la fin des travaux de la commission, vers 1869, une partie de cette correspondance fut reliée, foliotée et regroupée, sous la cote 308QO, avec les volumes de la correspondance de la Commission internationale des Pyrénées, créée en 1875 afin de veiller à l'application des traités et aux règlements d'incidents à la frontière. En 2023, les articles 308QO/12 à 18 ont été intégrés au fonds 296QO relatif à la Commission internationale des Pyrénées, série 1875-1830, et ont été récotés 296QO/7 à 296QO/13. L'ensemble de ces volumes a été numérisé en juin 2023 et mis à disposition du public en septembre 2023.

Présentation du contenu : La correspondance de la Commission de délimitation des Pyrénées est constituée de documents émis, reçus et rassemblés par les représentants français de cette institution qui se sont succédé entre 1851 et 1894. Elle couvre ainsi les nombreux échanges entre ces derniers et divers ministères, préfectures, ambassades, légations, membres de la Commission aussi bien français qu'étrangers.

Mode de classement : Correspondance classée et reliée par ordre chronologique.

**Europe/ Commission de délimitation des Pyrénées
1851-1869
308QO**

Sources complémentaires :

37CP, Correspondance politique, Espagne, orig-1896.

18MD, Mémoires et documents, Espagne, orig-1896.

274QO, Fonds des limites, Espagne, orig-1933.

295QO, Commission de délimitations des Pyrénées, « fonds Callier », 1851-1870.

393QO, Fonds du personnel, dossiers individuels de carrière, 1850-1900.

177PAAP, Fonds Alexandre Waleski, papiers d'agent archives privées, 1810-1868.

TRA16590001, Traité dit « des Pyrénées », 11 novembre 1659.

TRA18560007, Convention de délimitation territoriale entre la France et l'Espagne (« Traité des limites »), 2 décembre 1856.

TRA1858002, Acte additionnel du 28 décembre 1858.

TRA18590031, Acte additionnel du 31 mars 1859.

470QO/35 et 36, Archives du service géographique, frontière franco-espagnole,

482QO/7, Dossiers frontières du pôle géographique, frontière des Pyrénées.

Bibliographie :

Cordero Torres, José María, « El estatuto internacional de la frontera pirenaica occidental », *Revista española de derecho internacional*, 1, 1948, p. 143-163.

Casadevante Romani, Carlos Fernández de, *La frontera hispano-francesa y las relaciones de vecindad*, Bilbao, Universidad del País Vasco, 1985.

Cordero Torres, José María, *Fronteras Hispanicas*, Madrid, Instituto de estudios politicos, 1960.

Descheemaeker, Jacques, « Une frontière inconnue : Les Pyrénées de l'Océan à l'Aragon », *Revue générale de droit international public*, 49, 1941-1945, p. 239-277.

Remacha Tejada, José Ramón, « La frontera pirenaica », *Anuario de Derecho Internacional*, 2, 1975, p. 251-287.

Sahlins, Peter, *Boundaries: the Making of France and Spain in the Pyrenees*, Berkeley, University of California Press, 1991.

Sahlins, Peter, *Frontières et identités nationales : la France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVII^e siècle*, Paris, Belin, 1996.

Sermet, Jean, « Le centenaire du traité des limites et la commission internationale de Pyrénées », *Revue de Comminges*, 83, 1970, p. 234-255.

Sermet, Jean, « Historique de la commission », *Revue d'histoire diplomatique*, 1976, p. 15-70.

Sermet, Jean, *La frontière hispano-française et les conditions de sa délimitation*, Lourdes, Amis du livre pyrénéen, 1983.

Conditions d'accès : Les documents sont soumis aux délais de communicabilité des archives publiques prévus par le Code du patrimoine.

Conditions de reproduction : fonds entièrement numérisé.

Langue des documents : Français et espagnol.

**Europe/ Commission de délimitation des Pyrénées
1851-1869
308QO**

Contrôle de la description : Sarah CLINET, conservateur en chef du patrimoine.

Date de la description : révision en décembre 2023.

Description du contenu

1-11	Volumes de correspondances.	1851-1894
1-3	Baron Jean-Baptiste Gros et Général Antoine Callier.	1851-1856
1	3 mai 1851 - 30 juin 1853.	
2	2 juillet 1853 - 16 décembre 1854.	
3	29 janvier 1855 - 3 mars 1856.	
4	Baron Jean-Baptiste Gros, général Antoine Callier et Charles-Victor Lobstein.	6 mars 1856- 31 décembre 1857
5-7	Général Antoine Callier et Charles-Victor Lobstein.	1858-1862
5	4 janvier 1858 - 31 décembre 1859.	
6	3 janvier 1860 – 27 juillet 1861.	
7	12 août 1861 – 23 décembre 1862.	
8	Général Antoine Callier, Charles-Victor Lobstein¹ et comte Georges Sérurier.	1863-1864
9-10	Général Antoine Callier et comte Georges Sérurier².	1865-1867
9	1865-mai 1866.	
10	Juillet 1866-1867.	
11	Général Antoine Callier.	1868-1869

¹ Charles-Victor LOBSTEIN (1809-1863), décédé en poste à Bayonne le 9 juillet 1863.

² Georges SÉRURIER (1816-1866), décédé en poste à Bayonne le 30 octobre 1866.